

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT

SANTÉ AU TRAVAIL ET ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

le
Cmpt
■ ■ ■ ■

QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

SANTÉ AU TRAVAIL ET ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Un agent de votre collectivité territoriale rencontre des problèmes de santé au travail (arrêts de travail, inaptitude partielle, reclassement statutaire...).

Le dispositif Santé au travail et évolution professionnelle (STEP) peut répondre à ses besoins d'évolution professionnelle.

ÉTAPE 1

LA PRISE DE CONTACT

L'agent et sa collectivité contactent le centre de gestion de leur département pour réaliser un « entretien diagnostic » de la situation professionnelle de l'agent.

ÉTAPE 2

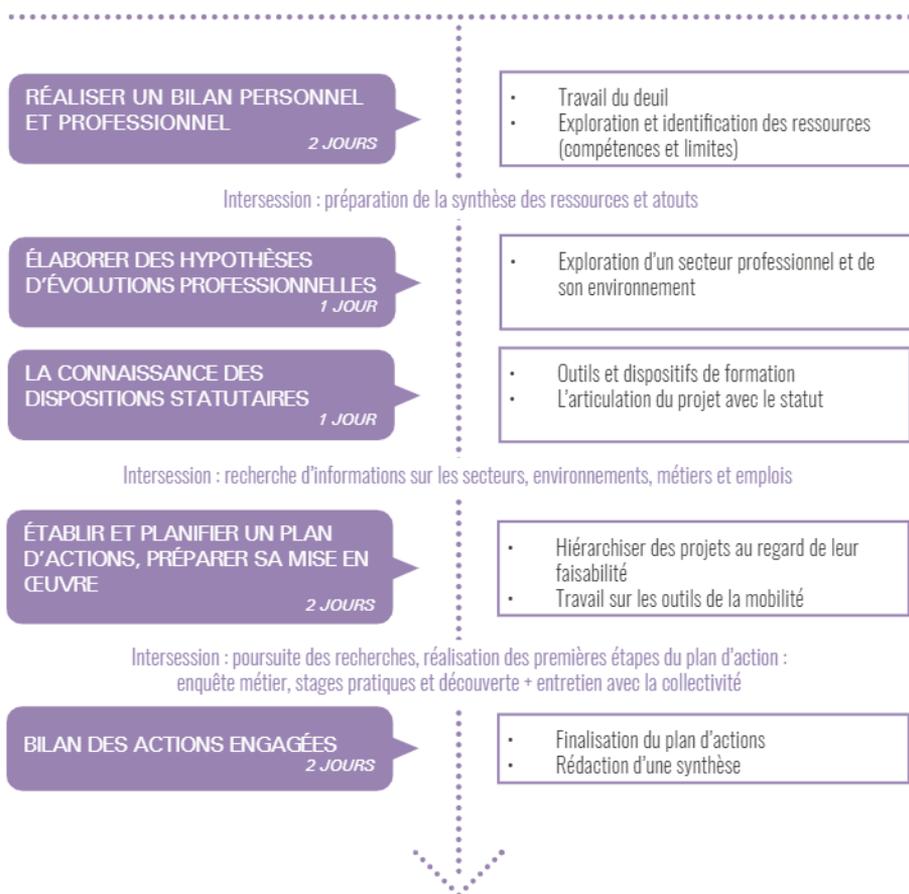
ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Suite à l'entretien diagnostic, l'agent, la collectivité, le CDG et le CNFPT valident la participation de l'agent au dispositif et conventionnent sur la nature de leurs engagements.

LA FORMATION

ATELIER DE RECONVERSION ET DE CHANGEMENT PROFESSIONNEL

Formation de 8 jours répartis sur 6 à 8 mois



PROJET RÉALISTE ET DOCUMENT DE SYNTHÈSE

Le document de synthèse consigne toutes les informations utiles à l'accompagnement de l'agent. Il présente les actions à mettre en œuvre afin de faire aboutir le projet. Il est partagé par l'agent et sa collectivité, le CDG et le CNFPT.

ÉTAPE 4

L'ACCOMPAGNEMENT DU PROJET DÉFINI

À partir du document de synthèse, le CDG reçoit l'agent et son employeur afin de convenir des actions à mettre en œuvre (stages d'immersions, formations, aménagement du poste de travail, aide du FIPHFP...). En cas de besoin de formation, le CNFPT oriente et accompagne l'agent dans le parcours de formation préconisé.

ÉTAPE 5

SUIVI ET BILAN

L'ensemble des acteurs dresse un bilan commun, 6 à 8 mois après la mise en œuvre du plan d'actions.

POUR LA PRISE DE CONTACT

Centre de gestion de la Loire-Atlantique

Nadège COÏANIZ
Sophie GUILLEMOT
Hélène LE FESSANT
mobilites@cdg44.fr

Centre de gestion de la Vendée

Sandrine FLAMANT
emploi@cdg85.fr

Centre de gestion du Maine-et-Loire

Christian BERGERE
christian.bergere@cdg49.fr

Centre de gestion de la Mayenne

Fabienne DESHARBES
fdesharbes@cdg53.fr

Centre de gestion de la Sarthe

Julien BEAUCHENE
julien.beauchene@cdg72.fr

CNFPT Pays de la Loire

Maxime BRIDENNE
maxime.bridenne@cnfpt.fr
Fanny LICOIS
fanny.licois@cnfpt.fr

TÉMOIGNAGES À L'ISSUE DU STEP



... des agents :

- J'ai pu sortir de mon isolement
- Le groupe m'a aidé
- J'ai pu me poser les bonnes questions
- J'ai de nouveau des perspectives

... des collectivités :

- Trouver un relais pour accompagner les agents en reclassement



RETROUVEZ CE GUIDE
SUR WWW.CNFPT.FR

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DÉLÉGATION PAYS DE LA LOIRE - 60, BOULEVARD VICTOR BEAUSSIER - CS 40205 - 49002 ANGERS CEDEX 01
TÉL. : 02 41 77 37 37
WWW.CNFPT.FR
